

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Les salariés jugeront.....

A l'identique de tous les agents de VNF, FORCE OUVRIERE a pris connaissance du compte-rendu de l'audience entre le Cabinet de M. Cuvillier, Secrétaire d'Etat aux Transports et la CGT ainsi que du courrier que lui a adressé le Ministre.

Chaque organisation syndicale est par principe libre de communiquer ce qu'elle souhaite et FO n'a aucune volonté de limiter les prérogatives des uns et des autres, trop attachée que nous sommes à notre propre liberté. Pour autant, nous considérons que le fait que le Ministre réponde particulièrement à une organisation à une demande d'une intersyndicale et que celle-ci s'empresse de la diffuser sous son seul entête n'est pas gage d'unité. Doit-on y voir une certaine connivence ?

Ce nouvel épisode s'inscrivant dans une suite d'incidents où nous devons constater que l'unité d'action semble pour certains ne corresponde qu'à un tremplin électoral et fort des acquis obtenus au niveau de la DG de VNF et l'ouverture de négociations au niveau ministériel, nous décidons de suspendre notre participation à l'intersyndicale à V.N.F. d'ici la consultation des structures de FO et des personnels et suspendre le boycott des instances.

Chacun appréciera le rôle, la place, l'engagement des organisations syndicales et surtout leur capacité particulière de mener leurs actions en toute indépendance pour le seul intérêt des personnels.

Paris, le 7 juillet 2014